

## L'APPROCHE TRANSFORMATIVE EN MÉDIATION ET RÉOLUTION DE CONFLIT

**DATE :** LES 28, 29 ET 30 AOÛT 2017  
**HORAIRE :** DE 9 H À 17 H  
**LIEU :** ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (ÉNAP)  
4750, avenue Henri-Julien, salle 4053, Montréal (Québec)

### DESCRIPTION

L'approche transformative est une spécialisation du domaine de la médiation et de la résolution de conflits qui favorise l'amélioration de la qualité de l'interaction entre les personnes aux prises avec une situation difficile ou un conflit, quels que soient les enjeux. Le médiateur ou l'intervenant en résolution de conflit s'applique à soutenir chaque personne en utilisant des techniques d'intervention spécifiques permettant de renforcer la capacité de chacun de faire valoir son point de vue et d'interagir avec l'autre (« *empowerment* »), cette reprise de confiance leur permettant de faire graduellement preuve de plus d'ouverture et de reconnaissance l'un envers l'autre.

Axée sur l'interaction entre les participants à la médiation ou à la conversation, l'approche transformative s'avère particulièrement efficace pour intervenir dans les situations comportant un haut niveau de tension ou une dimension émotive importante. La présence du médiateur et l'auto-détermination des participants à toutes les étapes du processus leur permettent de passer graduellement d'une interaction négative et destructrice à une dynamique plus constructive, de porter un regard nouveau sur la situation et d'explorer les avenues possibles pour la résolution de leurs difficultés, l'amélioration de leur relation ou le règlement de leur différend, selon le cas.

Cette formation s'adresse à tous les professionnels et intervenants impliqués dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits, tels que :

- médiateurs privés et institutionnels;
- directeurs et conseillers en ressources humaines;
- gestionnaires, dirigeants, chefs d'équipe;
- conseillers juridiques, conseillers en relations de travail, conseillers syndicaux;
- coordonnateurs, conseillers et facilitateurs en prévention du harcèlement et en santé et bien-être au travail;
- travailleurs sociaux, psychologues, etc.

### DÉROULEMENT

La formation portera plus particulièrement sur :

- les principes fondateurs et les objectifs de l'approche transformative en lien avec le conflit, son impact et l'intervention du médiateur ou de l'intervenant en prévention et résolution de conflit;
- les techniques d'intervention de l'approche transformative;
- la mise en pratique des modes d'intervention proposés à travers des exercices et des jeux de rôles.

La formatrice expose de façon dynamique les aspects théoriques et propose des mises en situation au cours desquelles chaque participant est appelé à agir comme médiateur et à utiliser les modes d'intervention présentés. Dans une optique de co-développement, la formatrice apporte ses commentaires et suscite l'échange au sein de chaque sous-groupe quant aux pratiques observées et leurs impacts.

### RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

Barreau du Québec : Cette activité de formation fait l'objet d'une demande de reconnaissance selon le Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats. Autres ordres professionnels : Veuillez suivre les directives relatives à la reconnaissance des compétences déterminées par votre ordre professionnel.

### FORMATRICE : Hélène Rouleau, Médiation RH



Après avoir œuvré pendant 14 ans comme conseiller juridique à la Banque Royale du Canada, **Hélène Rouleau** se dirige vers la médiation en 2004. Médiatrice accréditée par le Barreau du Québec, l'IMAQ et l'« *Institute for the Study of Conflict Transformation* » (É-U), madame Rouleau offre ses services de médiation, de facilitation d'équipe, d'évaluation neutre et de formation à divers clients de milieux privés, institutionnels, gouvernemental, paragouvernemental et associatifs. Elle est présidente de la Table sectorielle du travail de l'IMAQ et membre du conseil d'administration de cette organisation. Hélène Rouleau a développé une vaste expérience en formation tout au long de sa carrière, offrant diverses formations et conférences sur les techniques de communication, la médiation, le harcèlement psychologique et les modes d'intervention en milieu de travail. Pour plus d'information, consultez [www.mediationrh.com](http://www.mediationrh.com).

**Inscrivez-vous dès maintenant!**

Avec l'appui de

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION  
L'APPROCHE TRANSFORMATIVE EN MÉDIATION ET RÉOLUTION DE CONFLIT  
LES 28, 29 ET 30 AOÛT 2017**

**ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (ÉNAP)**  
4750, avenue Henri-Julien, salle 4053 – 4<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec)  
(Station de métro Laurier ou Mont-Royal)

Nom	
Profession	
Organisation	
Courriel	Téléphone

**TARIFS ET MODES DE PAIEMENT**

Inscription	Jusqu'au 14 juillet 2017	À partir du 15 juillet 2017	
<input type="checkbox"/> Membres IMAQ	725 \$ + taxes = 833,57 \$	795 \$ + taxes = 914,05 \$	
<input type="checkbox"/> Non-membres IMAQ	825 \$ + taxes = 948,54 \$	895 \$ + taxes = 1 029,03 \$	
<input type="checkbox"/> Paiement par chèque émis à l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec			
<input type="checkbox"/> Paiement par carte de crédit	<input type="checkbox"/> Visa <input type="checkbox"/> Mastercard		
Numéro de la carte	Expiration (mm/aa)	Code de sécurité	Montant
Nom figurant sur la carte	Adresse de facturation		Signature

Je souhaite recevoir la documentation relative à ce cours en format électronique seulement  (cocher si applicable)

**VEUILLEZ RETOURNER VOTRE FORMULAIRE DÛMENT COMPLÉTÉ PAR COURRIEL, PAR LA POSTE OU PAR TÉLÉCOPIEUR AUX COORDONNÉES CI-DESSOUS AVANT LE 18 AOÛT 2017.**

Madame Lucie Bolduc  
Institut de médiation et d'arbitrage du Québec  
1445, rue Stanley, bureau 1501  
Montréal (Québec) H3A 3T1

Tél. : 514-282-3327  
Sans frais : 1-855-482-3327  
Télécopieur : 514-282-2214  
[lbolduc@imaq.org](mailto:lbolduc@imaq.org) | [www.imaq.org](http://www.imaq.org)

Le prix inclut les pauses, mais non les repas du midi qui pourront être commodément pris à côté du lieu de formation.

L'IMAQ se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de participants est insuffisant.

**MODALITÉ DE PAIEMENT**

Les frais d'inscription doivent être acquittés en entier au moment de l'inscription. Un reçu officiel est émis par l'IMAQ. TPS : 141180976 RT. TVQ : 1015607021.

**POLITIQUE D'ANNULATION**

Les frais sont remboursables (moins 75 \$ de frais d'administration) si l'annulation est reçue par écrit au plus tard quinze (15) jours ouvrables avant la tenue de l'activité (7 août 2017). Une annulation reçue après ce délai ne fera l'objet d'aucun remboursement.

**RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES**

Barreau du Québec : Cette activité de formation fait l'objet d'une demande de reconnaissance selon le Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats. Autres ordres professionnels : Veuillez suivre les directives relatives à la reconnaissance des compétences déterminées par votre ordre professionnel.

Avec l'appui de